

COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 13 Avril 2015

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

PRESENTS : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Véronique DALLEAU, Nicole BOILEAU, Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Isabelle FIDALGO, Chloé BORYSKO, Sylvie BRETON, Colette ROUSSEAU. Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Thierry MONTALIEU, Dominique DESSAGNES.

POUVOIRS : Madame Marion CHERRIER à Monsieur Vincent CALVO, Madame Manuela CHARTIER à Monsieur Philippe FROMENT, Monsieur Marc BRYNHOLE à Madame Colette ROUSSEAU.

Secrétaire de Séance : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD.

Avant de commencer la séance, une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Xavier DESCHAMPS.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2015.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2015 est adopté à L'UNANIMITÉ.

1- FINANCES – MARCHES PUBLICS

1.1 Adoption du Compte de Gestion 2014 du budget principal

Vote favorable à l'unanimité pour approuver le compte de gestion du comptable public du budget principal pour l'exercice 2014, et donner quitus à Monsieur le trésorier pour sa bonne gestion.

ANNEE 2014	Résultat à la clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement	1 268 027,66	0,00	-1 347 126,46	-79 098,80
Fonctionnement	1 295 184,86	801 586,36	1 263 053,36	1 756 651,86
TOTAL	2 563 212,52	801 586,36	-84 073,10	1 677 553,06

1.2 Adoption du compte de Gestion 2014 du budget annexe de l'eau

Vote favorable à l'unanimité pour approuver le compte de gestion du comptable public du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2014, et donner quitus à Monsieur le trésorier pour sa bonne gestion.

ANNEE 2014	Résultat à la clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement	642 005,98	0,00	79 007,87	721 013,85
Fonctionnement	-85 070,43	0,00	121 241,44	36 171,01
TOTAL	556 935,55	0,00	200 249,31	757 184,86

1.3 Adoption du compte de Gestion 2014 du budget annexe de l'assainissement

Vote favorable à l'unanimité pour approuver le compte de gestion du comptable public du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2014, et donner quitus à Monsieur le trésorier pour sa bonne gestion.

ANNEE 2014	Résultat à la clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement	1 969 952,01	0,00	-119 713,38	1 850 238,63
Fonctionnement	304 125,91	0,00	-76 615,28	227 510,63
TOTAL	2 274 077,92	0,00	-196 328,66	2 077 749,26

1.4 Adoption du Compte administratif 2014 du budget principal

Vote : 21 voix pour (Mme le Maire ne participant pas au vote, quitte la salle) **et 7 voix contre** (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau) pour adopter :

La section de fonctionnement qui fait ressortir un excédent de 1 263 053,36 €

La section d'investissement qui fait ressortir un déficit de **1 347 126,46 €**

Les restes à réaliser 2014 sont les suivants :

Dépenses d'investissement : 1 768 293,51 €

Recettes d'investissement : 707 241,25 €

1.5 Adoption du Compte administratif 2014 du budget annexe de l'eau

Vote favorable à l'unanimité : 28 voix pour (Mme le Maire ne participant pas au vote, quitte la salle), pour adopter :

La section de fonctionnement qui fait ressortir un excédent de 121 241,44 €

La section d'investissement qui fait ressortir un excédent de 79 007,87 €

Les restes à réaliser 2014 sont les suivants :

Dépenses d'investissement : 113 888,88 €

Recettes d'investissement : 1 434,00 €

1.6 Adoption du Compte administratif 2014 du budget annexe de l'assainissement

Vote favorable à l'unanimité : 28 voix pour (Mme le Maire ne participant pas au vote, quitte la salle), pour adopter :

La section de fonctionnement qui fait ressortir un déficit de **76 615,28 €**

La section d'investissement qui fait ressortir un déficit de **119 713,38 €**

Les restes à réaliser 2014 sont les suivants :

Dépenses d'investissement : 34 606,18 €

Recettes d'investissement : 0 €

1.7 Affectation du résultat 2014 du budget principal

Vote favorable à l'unanimité pour affecter les résultats de clôture 2014 du budget principal comme suit :

- **Section de fonctionnement** : résultat de clôture d' **1 756 651,86 €**
Proposition d'affectation au compte **1068** de la section d'investissement « excédents de fonctionnement capitalisés ».
- **Le déficit d'investissement de 79 098,80 €** est repris en dépenses, au compte **001** « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

1.8 Affectation du résultat 2014 du budget annexe de l'eau

Vote favorable à l'unanimité pour affecter les résultats de clôture 2014 du budget annexe de l'eau comme suit :

- **Section de fonctionnement** : résultat de clôture de **36 171,01 €**
Proposition d'affectation en recettes au compte **002** de la section de fonctionnement « résultat antérieur reporté ».
- **Le résultat de clôture d'investissement** de **721 013,85 €** est capitalisé en recettes au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

1.9 Affectation du résultat 2014 du budget annexe de l'assainissement

Vote favorable à l'unanimité pour affecter les résultats de clôture 2014 du budget annexe de l'assainissement comme suit :

- **Section de fonctionnement** : résultat de clôture de **227 510,63 €**
Repris en recettes au compte **002** de la section de fonctionnement « résultat antérieur reporté ».
- **Le résultat de clôture d'investissement** d' **1 850 238,63 €** est capitalisé en recettes au compte **001** « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

1.10 Vote des taux de fiscalité 2015

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les taux de fiscalité 2015 ci-dessous :

TAXES	RAPPEL TAUX 2014	TAUX 2015
TAXE HABITATION	20,65%	20,65%
TAXE FONCIERE BATIE	38,65%	38,65%
TAXE FONCIERE NON BATIE	69,74%	69,74%

1.11 Vote du budget primitif 2015 : budget principal

Vote : **22 voix pour et 7 voix contre** (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau) pour adopter les différents chapitres de la section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif de la commune :

- **La section de fonctionnement** s'équilibre à la somme de : 9 649 046,13 €.
- **La section d'investissement** s'équilibre à la somme de : 4 185 455,00 €.

1.12 Vote du budget primitif 2015 : budget annexe de l'eau

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les différents chapitres de la section de fonctionnement et d'investissement du budget annexe de l'eau :

- **La section de fonctionnement** s'équilibre à la somme de : 189 605,01 €.
- **La section d'investissement** s'équilibre à la somme de : 902 787,81 €.

1.13 Vote du budget primitif 2015 : budget annexe de l'assainissement

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les différents chapitres de la section de fonctionnement et d'investissement du budget annexe de l'assainissement :

- **La section de fonctionnement** s'équilibre à la somme de : 706 430,63 €.
- **La section d'investissement** s'équilibre à la somme de : 2 437 667,05 €.

1.14 Versement des subventions 2015 aux associations

Vote : **22 voix pour et 7 voix contre** (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau) pour adopter les subventions 2015 aux associations.

1.15 Adoption de la convention de partenariat financier 2015 avec l'association USF Comité Directeur

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention de partenariat financier 2015 avec l'association USF comité directeur.

1.16 Adoption de la convention de partenariat financier 2015 avec l'association Amicale du personnel de La Ferté Saint-Aubin.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention de partenariat financier 2015 avec l'association Amicale du personnel de La Ferté Saint-Aubin.

1.17 Adoption de la convention de partenariat financier 2015 avec l'association Harmonie municipale

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention de partenariat financier 2015 avec l'association Harmonie municipale.

1.18 Adoption de la convention de partenariat financier 2015 avec l'association OGEC (école Sainte-Thérèse).

Vote : 22 voix pour et 7 abstentions (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau) pour autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention avec l'association OGEC fixant les conditions de financement de l'école Sainte-Thérèse, pour un montant de 47 363,21 €.

1.19 Vote de la subvention 2015 au CCAS de La Ferté Saint-Aubin.

Vote favorable à l'unanimité pour attribuer une subvention de 57 600 € au CCAS de La Ferté Saint-Aubin.

1.20 Demande de garantie d'emprunt de la SA HLM 3F Immobilière Val de Loire – opération de construction de 6 logements individuels ZAC du Rothay : 4 logements PLUS et 2 logements PLAI.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention afférente à cette garantie d'emprunt.

1.21 Adoption des tarifs du camping pour la saison 2015.

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les tarifs du camping pour la saison 2015 :

<u>Emplacement par Nuitée</u>	HT	TVA 10 %	TTC
Emplacement avec 1 véhicule	5,73	0,57	6,30
Entrée adulte + 13 ans	3,36	0,34	3,70
Entrée 2 à 13 ans	2,00	0,20	2,20
Entrée – de 2 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Electricité 10 A	3,82	0,38	4,20
Visiteurs	1,82	0,18	2,00
Garage mort	3,55	0,35	3,90
Garage mort connecté	7,36	0,74	8,10
Animal	1,09	0,11	1,20
Véhicule supplémentaire	2,18	0,22	2,40

LOCATIONS Yourtes et Bungalows toilés	Nuitée			W.E. (2 nuits)			De 3 à 6 Jours (Par Nuit)			La semaine (7 nuits)		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
BASSE SAISON Ouverture au 03/07 et du 29/08 au 30/09												
- Yourte	36,36	3,64	40,00	69,09	6,91	76,00	32,73	3,27	36,00	216,36	21,64	238,00
- Habitat toilé	42,73	4,27	47,00	81,82	8,18	90,00	38,18	3,82	42,00	267,27	26,73	294,00

HAUTE SAISON												
Du 04/07 au 28/08												
- Yourte	42,73	4,27	47,00	81,82	8,18	90,00	40,00	4,00	44,00	267,27	26,73	294,00
- Habitat toilé	52,73	5,27	58,00	101,82	10,18	112,00	49,09	4,91	54,00	330,91	33,09	364,00

1.22 Avenant au marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire, dont le titulaire est la société ALPHA ARCHITECTURE, d'un montant de 14 142,68 € HT, soit 16 971,21 € TTC.

1.23 Demande de subvention pour l'acquisition de mobilier pédagogique pour le restaurant scolaire.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la CAF et dans le cadre de la réserve parlementaire.

1.24 Avenant n°3 au marché de travaux de la réfection de la rue du Four Banal.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°3 au marché de travaux de réfection de la rue du Four Banal, d'un montant de 3 468,48 € HT, soit 4 162,17 € TTC.

1.25 Demande de subvention pour les travaux d'aménagement de bureaux administratifs au Centre Technique Municipal.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la DETR et auprès du FIPHP et annuler et remplacer la délibération n°15-04 en date du 30 janvier 2015.

2- EDUCATION JEUNESSE

2.1 Demande de subvention au Conseil Général dans le cadre de l'éducation musicale dans les écoles année 2015.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Loiret la subvention à intervenir ainsi qu'à signer tous les documents afférents à cette demande.

2.2 Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

Vote : 22 voix pour et 7 voix contre (Mrs Philippe Froment, Marc Brynholc, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau) pour adopter les modifications du règlement intérieur des ALSH durant la période d'été, en remplaçant la phrase suivante : « Pendant l'été l'accueil ne peut se faire qu'à la journée avec repas » par la phrase suivante : « Pendant l'été l'accueil ne peut se faire qu'à la semaine du lundi au vendredi soit 5 journées avec repas ».

2.3 Convention d'objectifs et de financement des prestations de service de la CAF.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer la convention.

3- SERVICES TECHNIQUES et URBANISME

3.1 Vente par la Ville à M. et Mme BOMONT DUPUIS de la parcelle BA 244, située avenue de l'Europe.

Vote favorable à l'unanimité pour céder la parcelle section BA n°244 à M. et Mme BOMONT DUPUIS au prix de 225 €, suivant l'avis du service du Domaine. Il est précisé que les frais afférents à cette transaction seront à la charge des acquéreurs.

3.2 Demande d'agrément dérogatoire auprès du Préfet pour l'éligibilité au dispositif d'investissement locatif PINEL.

Vote favorable à l'unanimité pour solliciter auprès de Monsieur le Préfet de la Région Centre l'agrément dérogatoire au dispositif d'aide à l'investissement locatif « PINEL ».

4- CULTURE

4.1 Conventions de partenariat PACT 2015 avec Marcilly-en-Villette et l'association du Festival d'Ardon.

Vote : 22 voix pour et 7 abstentions (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau) pour autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat PACT 2015 avec la commune de Marcilly-en-Villette et l'association du Festival d'Ardon.

5- ACTION SOCIALE

5.1 Gestion des jardins familiaux : convention avec l'AJV et règlement intérieur.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention de gestion des jardins familiaux avec l'association Jardin et Vie (AJV) et adopter le projet de règlement intérieur.

6- RESSOURCES HUMAINES

6.1 Prestations d'action sociale.

Vote favorable à l'unanimité pour décider d'appliquer de manière pérenne les prestations d'action sociale et de les intégrer dans le règlement intérieur des agents municipaux.

6.2 Modification du tableau des effectifs.

Vote : 22 voix pour et 7 abstentions (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau) pour approuver la modification du tableau des effectifs.

6.3 Emploi d'avenir à la Direction des Services Techniques.

Vote favorable à l'unanimité pour procéder au recrutement d'un emploi d'avenir en qualité de jardinier des aménagements paysagers.

6.4 Recrutement en accroissement temporaire d'activité – Mission Ad'Ap.

Vote favorable à l'unanimité pour recruter un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité, pour une durée de 3 mois.

6.5 Régime indemnitaire assistant de conservation.

Vote favorable à l'unanimité pour modifier la délibération n°12-109 du 6 juillet 2012 en ajoutant le cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques de la filière culturelle au dispositif du régime indemnitaire mis en place dans la collectivité par délibération municipale du 6 juillet 2012.

6.6 Convention de participation financière pluri-annuelle avec le CNEPT.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer la convention pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

7- SPORTS et VIE ASSOCIATIVE

7.1 Tarifs école municipale d'initiations sportives (E.M.I.S.).

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les tarifs 2015 de l'école municipale d'initiations sportives (E.M.I.S.), à compter des prochaines vacances scolaires.

Madame le Maire adresse ses remerciements aux agents du Service Financier pour la réalisation du budget ainsi qu'aux personnes qui ont participé à la mise sous plis lors des élections départementales.

Elle informe l'Assemblée du franc succès du 1^{er} forum des entreprises, artisans et commerçants de Sologne organisé par les 7 Communautés de Communes de Sologne qui a eu lieu dimanche 12 avril à Neung-sur-Beuvron.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h 15.

La Ferté St-Aubin, le 14 avril 2015

Le Maire,

Constance de Pélichy